

Décision 16-D-06 du 13 avril 2016

relative à des pratiques mises en oeuvre par
le GAFIC dans le secteur de la fourniture,
l'installation et la maintenance
d'équipements professionnels de cuisine

Posted on: 25 novembre 2016 | Secteur(s) :

INDUSTRIE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Autorité de la concurrence
(autosaisine)

Dispositif(s)

Sanction pécuniaire

Procédure(s)

Transaction

**Entreprise(s)
concernée(s)**

Groupement d'Achat des
Fournisseurs d'Industrie Hôtelière et
Collectivités (GAFIC)

Lire

le texte intégral de la décision

99.98 Ko